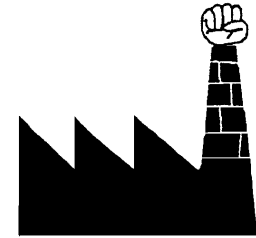


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



### Ne pas laisser faire les spécialistes !

Après sa victoire aux élections régionales et cantonales, le Parti Socialiste pavoise. Les médias lui font de nouveau de l'oeil. Raffarin promet de le consulter pour la mise en oeuvre du cadeau empoisonné que constitue la décentralisation. Le PS se découvre même des accents d'opposant en menaçant de bloquer la politique de transfert des compétences vers les régions et les départements si les crédits ne suivent pas et en se proclamant débouché politique des luttes sociales. Oublié le bilan de 23 ans de politique sociale-libérale depuis 1981, le consensus avec la droite sur la sécurité et les retraites, la libéralisation de l'économie, la construction capitaliste de l'Europe. Pourtant le retour en grâce a tout de la victoire par défaut. Le rejet de la politique de la droite ne vaut pas adhésion pour un parti qui ne propose aucune alternative.

Lors de sa dernière prestation télévisée, Chirac a endossé les habits de son ancien Premier ministre Jospin pour nous dire que la droite comptait faire preuve de plus d'humanité avec celles et ceux qu'elle fait souffrir. Ses reculs tactiques (chômeu(se)rs, intermittent(e)s, chercheu(se)rs...) et la compassion déversée par Supermenteur, visent à gagner du temps sans trop gêner le Medef qu'il fera patienter jusqu'au 13 juin, ainsi qu'à éviter une colère sociale généralisée. Et pour faire diversion, la droite s'interroge sur l'opportunité d'ouvrir un contre-feu en axant sa campagne pour les Européennes sur le refus d'intégrer la Turquie dans l'UE, comme Le Pen et De Villiers, qui ont déjà entamé leur campagne xénophobe antiturcs.

Le PS, quant à lui, est bien embarrassé sur la question de la constitution européenne. Ayant voté la plupart des directives libérales au Parlement européen, favorable à quelques détails près au texte du projet de constitution, il va devoir s'adonner à un numéro d'équilibriste pour ne pas se couper de la partie de son électorat qui l'a sanctionné le 21 avril 2002 pour sa politique de droite et qui a sanctionné Raffarin pour les mêmes raisons les 21 et 28 mars 2004.

Si la véritable sanction de cette politique libérale ne peut donc venir du vote PS, elle ne viendra pas nécessairement de la liste LO-LCR, les deux organisations étant en désaccord sur les questions européennes. De plus, leur campagne ne dépassera pas le cadre national là où PS, PC et Verts évolueront dans un cadre continental grâce à un accord avec leurs homologues européens. Elle peut en revanche venir d'un non anticapitaliste et internationaliste à un éventuel référendum sur la constitution européenne, dont l'organisation ne s'obtiendra pas sans combat.

Mais la sanction électorale ne peut tenir lieu de projet politique. Les militant(e)s libertaires doivent prendre la mesure de la crise de la représentation, mais aussi d'une demande de démocratie qui se concrétise à travers la sympathie pour les pratiques libertaires et autogestionnaires que l'on peut percevoir fréquemment. Organiser des résistances est nécessaire. S'engager dans l'auto-organisation de luttes et d'expériences concrètes est tout aussi indispensable.

*[Il s'agit, pour l'essentiel, de l'édito paru dans le mensuel "Alternative Libertaire" de mai 2004 (voir page 12)]*



# L'impérialisme nord-américain, facteur de crise numéro un

**Une chose est sûre : la situation irakienne est un échec politique grave pour Washington.** Mais dans ses échecs comme dans ses "succès", l'impérialisme nord-américain se montre de plus en plus pour ce qu'il est devenu : l'épicentre du désordre mondial, le facteur de crise numéro un.

Longtemps, il fut au contraire le cœur du système et de sa relative stabilité, par sa puissance économique, monétaire, militaire, agricole, idéologique... Ce rôle de pilier du monde et de gendarme, les Etats-Unis ont tardé à l'assumer, mais dans le cadre du partage inégal du monde avec Moscou et avec l'aide et la collaboration active de leur ennemi-partenaire "soviétique", ils y étaient parvenus. La chute du Mur de Berlin, sous les coups de la classe ouvrière et des peuples soulevés, et nullement de par la volonté de l'impérialisme, au-delà de son exploitation idéologique trompeuse immédiate, l'a privé de son principal soutien, alors même que, de source mondiale de capitaux, il est devenu la première pompe à capitaux du monde. Le facteur d'ordre est devenu la source du désordre. Rome n'est plus dans Rome.

Le 11 septembre a matérialisé ce tournant. Les révélations calculées et dosées que suscite la commission d'enquête "indépendante" du congrès ont d'ores et déjà établi que l'équipe Bush était au courant des attentats à l'avance et avait décidé et de l'invasion de l'Afghanistan et de celle de l'Irak avant même le 11 septembre. Par ailleurs tout le monde sait que Ben Laden est un produit de la CIA et que, cela ne s'invente pas, les familles Bush et Ben Laden ont des intérêts pétroliers communs ! Alors, le petit terrorisme intellectuel sur le thème des "odieuses théories du complot", visant à les amalgamer aux fantasmes antisémites ou néo-nazis, n'y peut mais :



faudra bien que la vérité se fraye son chemin.

La classe dominante américaine est en train de débattre de la nécessité de se débarrasser de Bush et de son équipe, camarilla d'affairistes et de fanatiques discrédités. A la politique de fuite en avant des Pearle et des Wolfowitz, consistant à sauter d'une guerre à l'autre sans en terminer aucune, le candidat démocrate Kerry est en train d'opposer une politique d'appel aux "partenaires" impérialistes, mais aussi russe, indien, chinois, et jusqu'au régime islamiste d'Iran, membre de l'"Axe du mal" dont les services viennent d'être sollicités sur le terrain, en Irak !

La conjonction entre les événements irakiens et la tentative de porter les attentats terroristes sur le sol européen et la manière dont elle s'est retournée contre le pouvoir en place en Espagne placent momentanément l'impérialisme nord-américain dans une situation délicate, où il lui est nécessaire de mettre en relief une autre orientation apparente que celle de la bande à Bush.

Cette orientation, d'ailleurs représentée au sein même de l'équipe Bush par l'aile Powell, ne recule en fait sur aucun des "acquis" de l'offensive de Bush : occupation de l'Irak et de l'Afghanistan, pression militaire sur le Venezuela, gigantesque budget de "défense", implication forcée du Japon dans ses opérations, encerclement du noyau de l'Union européenne par la nouvelle OTAN, soutien au régime sanguinaire d'Islam Karimov en Ouzbékistan, mise en cause des libertés sur le territoire américain...

La phase de fuite en avant militaire et terroriste permise par le 11 septembre ayant découché sur l'actuelle reprise économique états-unienne, une tentative de pause est envisageable, *a priori* pour peu de temps, visant à entraîner les autres puissances impérialistes le plus loin possible dans un engagement commun "sur le terrain", y compris la France et l'Allemagne.

Les fondements de la dérive incar-

née par Bush ne sont pas remis en cause par Kerry. La fuite en avant d'une guerre à l'autre peut très bien devenir aussi la politique de celui-ci. Dans son livre *A call to service : My vision for a better America*, paru fin 2003, il se situe dans la même matrice stratégique et idéologique que la bande à Bush, celle de l'*internationalisme progressiste* ou *internationalisme musclé* (sic), en reprochant simplement à Bush de ne pas avoir cherché assez à impliquer des puissances comme la France ou l'Allemagne et d'avoir trop vite mis une croix sur leur volonté de coopérer.

De même, la dernière étape de l'escalade, soigneusement préparée et choisie, consistant à soutenir le plan Sharon de transformation définitive de la bande de Gaza en bantoustan, de pénétration coloniale de la Cisjordanie, et de refus éternel de tout droit au retour des Palestiniens chassés, semble partagée par l'ensemble des cercles dirigeants nord-américains.

Main tendue et gros bâton sont donc, de la part de l'impérialisme nord-américain, les deux faces d'une même politique - ce qui ne veut pas dire que le débat sur les rythmes ne déchire pas réellement ces cercles dirigeants - et conduisent au même désordre mondial, au chaos et à la guerre.

Ce que l'on peut constater en Irak. Incontestablement, la violence de la répression armée de la "coalition", les massacres de civils qu'elle a commis à Falloudja, ont suscité des mouvements populaires. De là à dire qu'il y a insurrection nationale en Irak : restons prudents. Les groupes qui combattent la coalition sont les mêmes qui négocient avec elle. Les milices du soit disant "imam rebelle" Moqtada al-Sadr ont des armes et des territoires parce que l'occupant les lui avait concédés. Pression populaire, luttes intestines entre mollahs, et stupidité de l'occupant ont produit sa rupture, peut-être momentanée, avec les troupes américaines et en ont fait le catalyseur d'une vague d'affrontements. Ce n'est pas le peuple irakien ou les peuples d'Irak, armés, qui combattent, mais des groupes issus soit de l'appareil d'Etat baasiste, soit des courants islamistes principalement chi'ites, aux pratiques mafieuses et renforcés de manière fluctuante par l'enrôlement de jeunes en révolte, voire par la population lorsque celle-ci est acculée à choisir. (...)

[Extrait de "Liaisons, lettre électronique n°98 du 16 avril 2004 : ([http://site.voilà.fr/bulletin Liaisons/index.html](http://site.voilà.fr/bulletin_Liaisons/index.html)) e-liaisons@voilà.fr ]

# Victoire de «la» politique, mort «du» politique

Ne nous méprenons pas, les élections n'ont aucune valeur en elles-mêmes, elle ne sont qu'une manière de faire croire à la liberté de choix des citoyens et à organiser par le conditionnement et la manipulation la reproduction du système pour éviter tout changement. Cela dit, elles sont tout de même un révélateur des stratégies des partis politiques, et de leur puissance de mystification, elles sont aussi un révélateur des croyances et fantasmes de courants politiques qui, attirés par le spectacle de la «conquête pouvoir» croient être en mesure, à travers elles, de réaliser leurs «rêves», elles sont enfin un moyen de mesurer le degré de conscience politique et d'esprit d'initiative des citoyens. Ce sont ces aspects dont il sera question dans cet article. L'élection de mars 2004 est significative du rôle régulateur et conservateur de l'élection dans notre système. Elle révèle de manière éclatante l'extraordinaire pouvoir de mystification de celle-ci à l'égard des citoyens.

## La bande des gestionnaires

Ils se partagent, en alternance, le pouvoir. Les enjeux ne sont nullement politiques (au sens noble du terme), ils sont simplement gestionnaires. Qui gèrera le système? Qui assurera sa pérennité? quelle bureaucratie, quel gang régnera et se prélassera dans les délices et les privilèges du pouvoir? La Droite et la Gauche, car il s'agit d'elles, ont parfaitement joué la partition. Pour la nième fois on assiste à un changement fictif de politique qui n'a rigoureusement aucune conséquence sur la réalité de la vie quotidienne de millions de citoyens. Le désaveu de l'un est immédiatement interprété, analysé et entériné comme la victoire de l'autre. Autrement dit la légitime colère populaire est toujours et systématiquement confisquée par l'un ou l'autre, aboutissant à un statut quo qui fait que tout continue comme avant. Droite et Gauche qui veulent nous faire croire que tout les oppose, sont unanimes pour réduire au maximum l'abstention et faire voter tout le monde comme si curieusement, avant même de savoir «pour qui l'on vote», il «faillit voter». Un tel empressement est tout à fait logique et explicable: il faut préserver la légitimité de ce pouvoir, donner l'illusion que tout le monde joue le jeu et donc accepte la règle du jeu; ce n'est qu'à cette condition que le mythe démocratique peut fonctionner.

Il sont les gagnants à tous les coups, et ne peuvent que l'être, dans les élections. Ils apparaissent, et sont d'une certaine manière, les seuls qui peuvent garantir que le «changement se fera sans changement», et comme on ne sait pas trop ce qu'il pourrait être, on préfère s'en tenir à ce que l'on connaît, même si l'on sait que ce n'est pas très bien. («On» étant le citoyen-électeur moyen, autrement dit la majorité). Cette pratique politique de l'alternance, quintessence de l'expression démocratique pour ses bénéficiaires, mais dans les faits totalement stérile et conservatrice, ne peut profiter à terme qu'à une extrême droite à l'affût des failles du système politique.

## Une extrême-droite, le vent en poupe

On est en droit de se demander comment il se fait que le Front National «rafale la mise du mécontentement», contrairement à l'extrême gauche qui devrait logiquement profiter d'une telle conjoncture. Qu'est ce qui fait que le Front National attire? Le FN présente deux avantages dont il sait parfaitement tirer parti:

- il est une organisation contestataire: dénonciation de la classe politique, outrances, appels au soit disant «bon sens», bref tout ce qui peut attirer le citoyen peu informé (paradoxalement la majorité) et pas trop regardant sur les sens du discours;

- il est une organisation qui ne remet

pas en question le système marchand dans son ensemble, ce qui est d'une certaine manière rassurant. Autrement dit, le Front National est la synthèse parfaite de «on assure la stabilité en gardant l'essentiel et on fait le ménage». Si l'on sort de son discours les références historiquement et politiquement douteuses et les dérapages verbaux du «Duce», on a un produit médiatico-électoral qui peut trouver, et trouve, preneur sur le marché électoral. D'ailleurs le FN l'a parfaitement compris, c'est pour cela qu'il lisse son discours et se donne un look respectable. Le FN n'apportera évidemment aucune réponse aux questions qui se posent aujourd'hui, et il le sait, mais sa bureaucratie veut aussi profiter du pouvoir et surfe démagogiquement sur un mécontentement légitime. Le discours contre le FN est important, mais pas essentiel. Le FN n'est que le produit du système marchand et ne pas se donner les moyens de lutter efficacement contre le système ne peut que le renforcer politiquement. La persistance, voire la montée du FN, n'est en creux, que l'expression du manque d'alternative au système marchand.

## Extrême gauche : une stratégie en faillite

Elle dénote aujourd'hui un fait devenu évident: elle n'a rien compris et j'en prends pour preuve l'affirmation d'une incroyable naïveté: «Si les résultats des listes de l'extrême gauche aux élections



Dessin paru dans "Le Libertaire" n°245 (Avril 2004) En vente en kiosque : 1,5 euro. <http://le-libertaire.org>

régionales de 2004 peuvent être ressentis comme décevants, avec 4,58 % des suffrages, ils n'en marquent pas moins la stabilité et la consolidation d'un électorat de la gauche révolutionnaire.» (????) ROUGE du 25/04/2004 ; et ne sait titrer aucune leçon de sa pratique politique. Sa critique, que je crois sincère, des aberrations scandaleuses et criminelles du système marchand, s'accompagne d'une stratégie en total décalage avec la réalité historique d'un véritable changement. Je veux dire par là que le changement, le vrai, celui qui abolit les anciens rapports sociaux et en crée de nouveaux, ne se verbalise pas simplement et uniquement dans des discours (ce qui est le cas aujourd'hui) mais **se construit concrètement par la mise en place de relations sociales nouvelles**. Beaucoup partagent les critiques formulées par ces organisations. Pourtant, quand il s'agit de «concrétiser» ce choix par le bulletin de vote, ils hésitent et font un autre choix. Pourquoi? Probablement pour deux raisons liées entre elles. D'abord la question essentielle: «O.K. sur votre analyse, mais vous proposez quoi?». Malgré toutes les contorsions sémantiques (et il sait faire!) du militant révolutionnaire, il n'y a pas véritablement de réponse et pour cause: il n'a qu'un discours qui ne se fonde, prospectivement, sur aucune réalité. Le discours de l'extrême gauche reste un discours et seulement un discours. Et ce ne sont pas des mots d'ordre du style «interdiction des licenciements» qui va rassurer le citoyen, car ce dernier sait pertinemment que dans l'état actuel des choses c'est un mot d'ordre, certes fort sympathique, mais hélas purement propagandiste, sans aucun fondement concret, sans l'ombre du moindre début d'un commencement de réalisation possible. Au final l'électeur, s'il n'y a pas de risque, il veut bien voter pour l'extrême gauche, mais s'il y a un danger, style extrême-droite, alors il vote «utile». C'est exactement le «syndrome du 21 avril 2002» et qui a joué à plein cette fois-ci. Le problème pour l'extrême gauche, c'est qu'elle aussi s'est fait prendre au jeu des élections et envisage l'action politique essentiellement dans ce domaine électoral. Certes elle soutient des luttes, organise des manifs, participe à des colloques, bref s'agite. Mais c'est tout. Elle a complètement oublié les leçons de l'Histoire en matière de changement. Elle est condamnée soit à rester un groupuscule contestataire, véritable caution démocratique des grands partis, soit, peu à peu, à s'intégrer dans le jeu classique en multipliant les élus qui vendront leurs promesses aux électeurs.

## Un «altermondialisme» en pleine confusion

Le problème des altermondialistes c'est qu'ils veulent jouer dans la cour des grands, avec les moyens des grands, or ces grands ont des pratiques de voyous (on a pu apprécier leurs méthodes en Midi Pyrénées) qui ont pris toutes les bonnes places et sont prêts à briser les plus petits si ceux-ci veulent se montrer. Ils ne les acceptent que s'ils ont besoin d'eux. L'«altermondialisme» n'est que l'ultime tentative pour «trouver une issue» pour sortir de ce système. Le problème c'est que ce mouvement hétérogène draine à la fois des citoyens-nes sincères, mais aussi toute une faune de militants qui le considère comme un vivier pour leurs organisations. Ça débat, ça manifeste, ça conteste, ça interpelle, mais ça ne fait que ça. Cette «soupe aux idées», si elle paraît sympathique, n'en demeure pas moins un magma des plus stériles. Aucune stratégie de mise en place de nouveau rapports sociaux, de nouvelles formes de luttes, de fédération des expériences. Rien de tout cela à la grande satisfaction des organisations traditionnelles qui manipulent et rabattent les militants déçus dans leurs rang et en font des cautions écolo-contestataires sur des listes électorales quand elles en ont besoin, sinon elle les méprisent souverainement (voir l'expérience toulousaine des Alternatifs). Une mention doit être cependant faite pour les VERTS, véritables caméléons politiques, qui sont passés maîtres dans l'art du double discours et de la double pratique. Parfaitement opportunistes ils sont là où il faut, quand il faut, pour retirer les «marrons du feu». Aujourd'hui, aucune organisation politique (je parle d'organisations qui militent en principe pour le changement) n'est capable de faire une analyse critique de la situation. Aucune organisation politique n'est capable, sinon dans les discours, d'articuler l'analyse, la théorie, avec une pratique sociale; autrement dit d'avoir une praxis. Ces organisations sont essentiellement conservatrices, dans leurs projets qui n'existent pas et qui donc renvoient à la réalité présente, ainsi que dans leur manière d'être (bureaucratie, marketing politique, collaboration avec les gestionnaires). Les élections sont devenues, avec le consentement de toutes ces organisations, le centre de gravité de ce que l'on appelle la vie politique. C'est pour cela que «le» politique est mort.

Patrick MIGNARD

# Les Mondialisations

(Thom THOMAS)

Que Tom THOMAS soit un marxiste de rigueur, ses différents ouvrages en portent assurément témoignage.

Le pluriel utilisé dans le titre de son ouvrage "Les Mondialisations" pourra surprendre certains lecteurs. Et pourtant il paraît bien répondre à la réalité, passée et actuelle. Le fait de ne parler de "mondialisation" qu'au singulier renvoie à la "mondialisation libérale" qui a déjà tant mobilisé les antimondialistes, mais dont le terme lui-même renvoie à une période toute récente.

L'auteur en effet reprend, tout en développant, l'analyse de Marx selon laquelle la mondialisation n'est pas un phénomène séparé du capitalisme, mais une de ses caractéristiques inhérentes. Elle n'est donc pas quelque chose de nouveau. Simplement au cours du temps elle a revêtu des formes différentes selon les phases de développement du capitalisme : une forme marchande, une forme impérialiste coloniale et de nos jours une forme libérale. Analysant ces moments du développement capitaliste, T. THOMAS en établit l'évolution qui conduit de l'un au suivant jusqu'à la forme actuelle : le libéralisme. Consacrant une bonne partie de sa réflexion sur la mondialisation libérale, il affirme qu'elle n'est pas "*une simple excroissance monstrueuse d'un capital financier anarchique, ni la domination de quelques oligopolites cosmopolites qui auraient échappé au contrôle de l'Etat*", mais qu'elle est "*l'évolution même du mode de production, dans tous les caractères qui le déterminent et qui sont indissociables*", au même titre que sont indissociables appropriation et désappropriation, bourgeoisie et prolétariat, pays dominés et pauvres, et pays dominés et riches. C'est dire encore qu'il ne s'agit pas "*d'écarts qui pourraient être comblés par une redistribution plus équitable des richesses (...), de retard qui pourrait être rattrapé au moyen d'aides et d'ONG. Il s'agit de la nature même, de l'existence même, du Capital et du système social capitaliste (...)*".

Si la mondialisation libérale n'est pas la domination de quelques oligopolites échappant au contrôle étatique, c'est que les Etats nationaux perdurent tout comme les fonctions étatiques. Les Etats-Nations, loin de disparaître "*s'adaptent et renforcent leur rôle fondamental en matière de reproduction du système capitaliste*". Sous l'égide des USA et de quelques puissances dominantes, ils s'efforcent, selon leurs rapports de force, de "*capturer la plus grande part de l'appropriation de richesse sociale mondiale dans chacun de leur centre national respectif*".

Il est donc illusoire de prétendre tordre le cou au capitalisme et à ses rapports d'appropriation et d'exploitation en se contentant de brandir "l'étendard de l'antimondialisation ou de l'altermondialisation" qui s'apparentent à un leurre, "*par peur ou par incapacité à désigner*" cette réalité. Il ne peut, insiste T. THOMAS, y avoir de lutte anti-mondialisation qui ne soit anticapitaliste. Ajouterons-nous qu'il ne peut y avoir de capitalisme soft, il est par essence violence.

Prix : 10 euros. Commande à Tom THOMAS, 83 rue de Tolbiac 75013 PARIS. Chèque sans mention d'ordre.

# Les sinistres projets De Virville-Fillon

## ou le démantèlement du Droit du Travail<sup>1</sup>

Contribution de Gérard Deneux

Si les résultats des élections régionales et cantonales ont rabattu l'arrogance et le cynisme du Gouvernement Raffarin, persuadé qu'il nous ferait prendre ces mesures réactionnaires pour des réformes indispensables et incontournables, autrement dit des vessies pour des lanternes, toutefois, ne nous y trompons pas, sa volonté d'imposer la déréglementation et le recul des acquis sociaux reste intacte tant en ce qui concerne le droit à la Santé, à la Sécurité Sociale, qu'en matière de droit du travail. Certes, l'heure est à la démagogie et aux reculs ciblés (chercheurs), au gel ou à la renégociation des décisions les plus impopulaires (ASS, intermittents du spectacle ?) : désormais, le Gouvernement Raffarin III, après avoir omis de s'en préoccuper ... s'attacherait à promouvoir la cohésion sociale .. Il faut surtout calmer la colère de la France «d'en bas» qui subit chômage, exclusion, misère, travail précaire et qui a rejeté encore une fois, après Jospin, la politique libérale qui s'est accélérée avec Raffarin.

Pour mesurer les intentions de ceux qui nous gouvernent, un retour sur leurs manigances d'hier s'impose. Pourquoi Fillon a-t-il nommé De Virville, l'ancien DRH de Renault, condamné par la Cour de Cassation (pour usage abusif de l'intérim), à la tête d'une commission chargée de «nettoyer» le code du travail sous prétexte de le simplifier et de le «refondre de manière constructive» par voie d'ordonnances, autrement dit sans possibilité de discussion au Parlement. Derrière cette langue de bois, châtée de ses propres mobiles, ce rapport fut encensé par les ténors de l'UMP, du Medef et des médias. Ils ont voulu n'en retenir que le contrat de projet, ce super CDD pour cadres (!) qui sape le légitime droit à l'emploi stable. Mais cet appât pour gogos n'est qu'un attrape nigaud. Le propos de ce rapport, mis pour l'instant sous le boisseau, est bien plus ambitieux. Il s'agit ni plus ni moins que de la mise en cause globale du statut des salariés, par généralisation de la précarité, la restriction des droits individuels et l'augmentation de la flexibilité et du temps de travail (I). Et, parallèlement à cet assujettissement des salariés, il s'agit de donner les pleins pouvoirs aux actionnaires en affaiblissant les prérogatives des parlementaires, l'expression des travailleurs, l'intervention des juges (II).

Elections européennes obligent, il faut faire patienter l'oligarchie financière avide de profits, mais le cap passé comme dirait un patron «les Prud'hommes, on s'en fout, le code du travail est vieux, incohérent, inutile» et les salariés kleenex, on connaît déjà.

Mais qu'en est-il véritablement des 58 propositions de la commission de Virville qu'on nous ressortira à l'automne ?

### I – Le salarié corvéable à merci et kleenex

Sous prétexte de simplification, de souplesse, De Virville propose tout bonnement d'exclure le maximum de salariés de la référence protectrice du Droit du Travail. Les nouveaux salariés seraient, en fait, qualifiés de **travailleurs indépendants**, mieux, ils choisiraient ! Ce «statut» leur permettrait de travailler 50 heures par semaine pour 800 € et, bien sûr, d'être licenciés sans aucune garantie, puisque ce sont des travailleurs indépendants. Quoi de plus juteux vis-à-vis de la main d'œuvre des pays de l'Est qui va bientôt pouvoir circuler librement<sup>2</sup>.

La proposition 23 est moins innovante : il s'agit tout simplement de faciliter externalisation et fausse sous-traitance afin de vider les entreprises du plus grand nombre de salariés pour les affecter à des PME où, bien évidemment, leurs droits et leurs paies seront nettement inférieurs. Exclues des effectifs de l'entreprise mère, divisés, ils auront plus de difficultés à s'unir, à se faire entendre ...

Le **contrat de projet** ou de mission est emblématique de cette prétendue refonte du droit du travail. Puisque l'intérim est réglementé, limité à 18 mois, et que les précaires ne peuvent pas, d'après les textes encore en vigueur, occuper des postes de permanents et que la violation de la loi est monnaie courante, eh bien, il suffit de changer la loi, d'étendre la précarité à 2, 3 ans en prétendant par exemple, le lancement d'un nouveau modèle (la mission)<sup>3</sup>.

Cette volonté d'extension de la précarité est confirmée par la proposition 18. Le recours au **CDD dit d'usage** ... limité à certains métiers (hôtellerie, audiovisuel), serait **étendu** à d'autres secteurs d'activités ... flexibilité toujours ... je te prends, je te jette après usage ...

A l'heure des restructurations, des concentrations et des faillites, les licenciements, non seulement, coûteraient trop chers au patronat, mais surtout (!) la longueur des procédures, l'insupportable prétention des syndicats à contester l'ordre patronal sont intenable. Il convient de fluidifier tout cela : ainsi, la proposition 17 propose d'obtenir le **départ «volontaire»** des licenciés à l'occasion d'une **transaction**. Double avantage pour les patrons: aucune procédure, aucun risque de procès, mieux, les sommes versées seraient défiscalisées ... allègement de charges insupportables... Qui dit mieux ? Quant aux travailleurs,

c'est «prends l'oseille et casse-toi sans aucun droit ...». Mais, direz-vous, cela n'est valable que pour des cas individuels. Certes, mais, reportez-vous aux cases 34, 36 et 37 du rapport. En cas de restructuration assortie de licenciements, on fait dans la rapidité et l'arbitraire: le chef d'entreprise impose son ordre du jour au Comité d'Entreprise, cache ainsi le plus longtemps possible ses projets, diminue d'autant les contre-propositions et la mobilisation des travailleurs, limite les possibilités de recours à un expert pour comprendre les données économiques. C'est dur de faire passer cette remise en cause du droit syndical. De Virville croit avoir trouvé un bon prétexte: il s'agit d'éviter en les prévenant trop longtemps à l'avance que les élus du CE commettent un délit d'initié car c'est sûr, les militants syndicaux, comme De Virville, passent leur temps à jouer en Bourse ...

Si le droit syndical est bafoué, les droits des salariés sont réduits à peau de chagrin : **dans le nouveau contrat de travail concocté par De Virville**, seule la qualification demeurerait contractuelle. Le **lieu d'embauche** ne le serait pas, ce serait une **zone géographique**, bref, toutes les mutations seraient possibles avec leurs kilomètres de trajets domicile-travail.

De même pour le **temps de travail** qui serait désormais évalué en **volume de prestations**. Les horaires pourraient donc être modifiés unilatéralement par le patron pour le bien de la production, s'entend ! Il s'agit de s'adapter à la demande du client et de travailler à flux tendu: annualisation du temps de travail, heures supplémentaires non payées, évitant de payer les temps morts (déplacements); cela donnerait lieu à de nouvelles équivalences de travail supprimant la comptabilité en heures. Et comme cela peut paraître abstrait «l'ins-tauration de forfait-jours y pourvoira».

Ce renforcement de l'exploitation capitaliste consiste à **légaliser les durées excessives du travail**, la disparition des temps de repos et l'accroissement de la domination par le stress et la dépendance résultant du chantage au licenciement-chômage. Bien sûr, De Virville prend quelques précautions et prétend que le forfait-jours serait limité aux ouvriers et techniciens de maintenance, aux laveurs de vitres, aux livreurs ... Faut-il le croire alors même qu'il accroît la liste des secteurs d'activités pouvant recourir au travail de dimanche, alors même qu'en matière de congés annuels, il remet en cause la possibilité de grouper 4 semaines de congés et facilite le

recours pour les patrons au temps partiels contraints ?

## II – Les pleins pouvoirs aux actionnaires

Pour que la finance ne connaisse plus d'entraves déplorables, il lui faut contourner le législateur, les syndicats, les juges.

Le Code du Travail, c'est la prérogative du **législateur** qui fait les lois. Telle est la teneur de la Constitution. Eh bien, De Virville propose de la modifier, le législateur ne pourrait plus se saisir lui-même de ces questions, il ne pourrait que légiférer, **soit** sur la base de textes ayant fait l'objet d'accords ou de consultation des partenaires sociaux, (un accord avec un syndicat pro-Medef suffirait, on a vu ce qu'il en était avec les retraites), **soit**, deuxième solution, les parlementaires pourraient se prononcer par voie d'ordonnances. Dans ce cas, ils n'auraient que le pouvoir de dire oui ou non, mais pas de discuter, encore moins d'amender. Car, voyez-vous, la démocratie, c'est une perte de temps ! Et comme cela ne suffit pas, car il faut se garder des changements de majorité et de l'inflation des textes qui perturbe les patrons, De Virville, en mal de créativité, propose qu'une loi contredite par une loi nouvelle plus favorable aux travailleurs, reste valable encore 2 ans.

Quant aux propositions 24 à 39 et 45 à 50, elles manifestent la volonté de **casser la représentation syndicale**. Dans les entreprises de moins de 250 salariés, seraient mis en place des **conseils d'entreprise** qui se substitueraient aux institutions actuelles : délégués du personnel, comités d'entreprise et délégués syndicaux. Il s'agit de supprimer le pouvoir du syndicat dans la négociation d'accords. Ils seraient noyés, minoritaires en sièges dans les différents collèges.

D'autres mesures vont dans le même sens : les mandats des délégués seraient portés à 4 ans ; cette pratique favoriserait le maintien des **délégués bureaucratifiés** dont les salariés ne sont pas satisfaits. La création d'un super délégué de groupe habilité à négocier et à signer des accords de groupes va dans le même sens, celui de la **co-gestion** en faveur du patronat.

La suppression de l'élection des **conseillers prud'hommes** qui seraient **désignés** après une consultation de représentativité (!) est quant à elle, une véritable manipulation dévoyant la revendication de représentativité syndicale en supprimant les seules élections permettant de mesurer l'audience réelle des organisations syndicales.

**La démocratie ouvrière**, restreinte déjà à sa plus indigne expression, se doit pour survivre d'être bureaucratisée afin que ses représentants passent avec armes et bagages dans l'autre camp :

- des **experts** choisis par l'employeur seront imposés comme « *appui techni-*

*que à la négociation* », afin de leur faire comprendre ce qu'ils ne voudraient pas admettre,

- les **pouvoirs des comités d'entreprise déjà limités** aux seuls droits d'être informés et de dialoguer ... seraient privés des informations trimestrielles et semestrielles auxquelles ils ont droit, ils ne pourraient plus faire de contre-propositions ; les comités de groupe seraient supprimés au profit de comités européens...

**Soustraire les patrons à la justice**, en voilà une bonne idée ... Et De Virville a des idées ...

Pour dessaisir le juge, quoi de mieux que de **multiplier les obstacles pour le justiciable** ? Pour ce faire, il suffirait d'un délai dit de forclusion de 2 mois pour former un recours en annulation contre un accord illégal. S'il n'y a pas de syndicat dans la boîte, les 2 mois sont vite passés ... Et si le juge est néanmoins saisi, il doit se dessaisir au profit d'une commission d'interprétation avant jugement. Ainsi, on fait d'une pierre deux coups : on allège les délais de jugement pour dissuader les travailleurs de faire valoir leurs droits, on limite les pouvoirs du juge<sup>4</sup>.

Et puis, les **Conseils des Prud'hommes** doivent **se soumettre**, en recourant à la procédure de saisine de la Cour de cassation qui les éclairera pour dire le droit. Ces « petits » juges sont tellement incompetents ! Quant au travailleur lésé, licencié, il attendra certainement des mois avant d'avoir la réponse des « grands » juges. Dans quelques années on nous dira qu'ils sont encombrés par toutes ces disputailles et les Prud'hommes obsolètes, seront supprimés ... mais, c'est là, certainement, un procès d'intention malveillant.

Quant aux patrons, pris individuellement, ils doivent bénéficier d'une tolérance exceptionnelle. Telle est la philosophie de De Virville :

- **prescription de 5 ans** pour les requêtes des salariés. S'ils sont escroqués, lésés, pas informés de leurs droits individuels, 5 ans après, c'est perdu. Vol d'heures supplémentaires, de congés, le **patron** est pardonné au nom de la **présomption de bonne foi**. C'est sûr, il faut être de mauvaise foi pour réclamer son dû ! Faut pas abuser de la bonté des patrons !

- **prescription de 10 ans** pour les actions en indemnisation. Tous les procès contre les patrons, il faut que ça s'arrête ! Au tarif De Virville, c'est sûr, les actions en réparation intentées par les victimes de l'amiante n'auraient pu avoir lieu. Ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, cancers, maladies professionnelles, militants syndicaux réprimés sur leurs salaires. Tout cela fait désordre pour que règne l'ordre patronal. Le **droit des exploités** doit **se mesurer uniquement à l'aune de leur soumission**. Quant aux capitalistes, De Virville leur procure le privilège d'échapper à toute sanction pénale, sauf comportements les plus graves (c'est vrai qu'ils se multiplient ...). Les

petits délinquants peuvent être emprisonnés pour vol, mais pas les patrons, même si, tout bien considéré, consommer du travail sans le payer, c'est du vol. Mais, en l'occurrence, pour ce délit majeur, les oligarques ne mériteraient que l'absolution ! Cette réintroduction de la **justice de classe** dans tout son cynisme fera monter la colère : au fait, où commencent « *les comportements les plus graves* », selon M. De Virville ? A mort d'homme avec faute inexcusable de l'employeur ou trafic de main d'œuvre avec récidive ? Qu'il sache que pour ces deux motifs il n'y a pas plus de 20 employeurs par an qui sont condamnés, qu'il sache que 3 procès verbaux sur 4 de l'inspection du travail sont classés sans suite ! Qu'il sache que dans l'activité des tribunaux répressifs, le droit du travail ne représente que moins de 2 % ! Qu'il sache que sur 1 million d'infractions en droit du travail, constatées par an, il n'y a que 5 000 condamnations, alors même qu'un employeur sur 2 est un délinquant !.

Ce n'est là qu'un aperçu non exhaustif des « sinistres projets » De Virville, commandités par Fillon. Ils condensent toute une philosophie réactionnaire de surexploitation et de précarisation des salariés. Ils doivent être condamnés, blâmés, rejetés. Ils illustrent la prétention des actionnaires, du Medef et de leurs affidés gouvernementaux à asseoir la dictature de la finance sur la base d'une régression sociale inadmissible. Des coups de boutoir ont été donnés. Les luttes se multiplient mais elles restent dispersées, la sanction électorale n'est qu'une étape, elle ne change pas la donne. Face à de telles menées, l'unité de ceux qui, à Gauche de la Gauche complaisante ou de connivence, entendent favoriser la mobilisation populaire est indispensable. Faute de quoi ...

**Gérard Deneux.**

(Membre des « *Amis de l'Emancipation sociale* » qui édite un bulletin du même nom : « *L'Emancipation Sociale* ». Pour s'abonner ou pour tout contact s'adresser à : Elsie Pimmel 29 rue de la Libération 70290 CHAMPAGNEY ou Gérard Deneux 22 rue de la Gare 70200 LURE Tél 03 84 30 21 06 ; [emancipation.sociale@laposte.net](mailto:emancipation.sociale@laposte.net))

<sup>1</sup> source : présentation synthétique du rapport De Virville – document internet de Gérard Filoche

<sup>2</sup> propositions 21 et 23 du rapport

<sup>3</sup> proposition 23

<sup>4</sup> Si les prescriptions De Virville avaient été mises en œuvre peu après la prise de fonction de Raffarin, les clauses illégales des accords RTT n'auraient pas pu être annulées

“Le CNFPT- Centre National de la Fonction Publique Territoriale - est l'organisme en charge de la formation professionnelle de l'ensemble des agents des collectivités locales et en charge de la majeure partie des concours de la fonction publique territoriale. Il est le seul organisme fédérateur de tous les agents des collectivités locales; il contribue ainsi à donner une dimension collective à une fonction publique éclatée en plusieurs milliers d'employeurs. Les restructurations que le gouvernement et son président actuel, André Rossinot, veulent imposer s'inscrivent dans les perspectives de démantèlement des fonctions publiques et des services publics en France. Il est clair que la Fonction Publique Territoriale constitue, de ce point de vue, le laboratoire expérimental de ce que le gouvernement s'efforcera de mettre en oeuvre pour la fonction publique d'Etat. Les salariés du CNFPT se sont engagés dans un mouvement contre sa régionalisation-liquidation, avec l'appui des organisations syndicales de l'établissement mais sans le soutien des fédérations syndicales du service public qui ne mesurent pas ou refusent de mesurer les risques d'une telle restructuration. Nous publions ici le tract de la CGT du CNFPT qui, pour s'opposer à la liquidation de l'établissement, appelle à **"des états généraux de la formation professionnelle."**”

## Pour des états généraux de la formation professionnelle

### Pourquoi nous nous battons

Les orientations actuelles du président du CNFPT ne visent qu'à mettre en oeuvre les exigences du gouvernement, du Medef et d'une partie des employeurs territoriaux :

- Casser l'emploi public
- Démanteler les services publics
- Instrumentaliser la formation professionnelle au seul service des employeurs et la privatiser.

Chercheurs, enseignants, artistes, archéologues, créateurs, formateurs...ce sont toutes les professions liées au savoir, aux arts et à la création que le gouvernement et le MEDEF veulent mettre au pas; ce sont toutes les activités des secteurs éducatifs et culturels qu'ils veulent soumettre à la dictature du profit ! Postiers, agents d'EDF-GDF, TOS, personnels de l'équipement, infirmiers et soignants de l'hôpital public, agents des collectivités locales, ce sont tous les secteurs de l'emploi public qui sont attaqués !

C'est à double titre – en tant qu'agents du service public et en tant que professionnels du secteur éducatif et culturel - que nous sommes concernés par l'offensive patronale et gouvernementale.

C'est à double titre que nous nous battons pour défendre :

- nos métiers et nos missions
- les valeurs qui fondent le CNFPT : paritarisme et mutualisation des moyens
- nos conditions de travail au sein d'un établissement unique soucieux de l'esprit de service public.

### Le démantèlement programmé du CNFPT

Quels sont les objectifs des restructurations en cours du CNFPT ?

Elles visent à instrumentaliser le CNFPT et ses 2 missions fondamentales (formation professionnelle et gestion de l'emploi public) pour porter aux principes fondateurs du service public (neutralité et égalité d'accès) et saper le statut de la fonction publique territoriale.

Elles s'inscrivent dans la remise en cause générale par le gouvernement Raffarin du pacte national tel qu'il s'est forgé pendant la Résistance, s'est imposé à la

Libération en 1944, tel qu'il a évolué depuis et s'est enrichi notamment avec la décentralisation.

### Que penser du pacte de démantèlement « CDG-CNFPT » ?

- **Un objectif clairement affiché : casser l'emploi public territorial**

Cet objectif n'est pas dissimulé, il est au contraire clairement affiché

Bernard Dreyfus, auteur d'un rapport sur la réforme de la fonction publique territoriale, déclare dans La lettre du Cadre (15.12.2003) : «*A terme de 10 à 15 ans, on s'oriente, poussé par l'Europe, vers des mécanismes de convention collective*»

Jean-Pierre Dudezert, directeur de la formation du CNFPT, laisse entendre au moment où l'Etat transfère 130.000 agents aux collectivités locales que nous entrons dans une période de baisse de l'emploi public territorial.

Lors de la discussion parlementaire de février 2004 sur les lois Sarkozy-Raffarin, l'essentiel du débat a porté sur les compétences décentralisées qui pourront faire l'objet d'une gestion par un opérateur privé et des personnels privés (entretien des infrastructures routières, entretien des bâtiments scolaires, restauration scolaire...)

- **Une méthode sournoise**

Il ne s'agit pas de proclamer solennellement la liquidation du statut de la fonction publique. Il n'y aura pas de loi supprimant les fonctionnaires. Ni à l'Etat, ni dans les collectivités locales, ni à l'hôpital public !

Il s'agit en revanche de limiter le périmètre des personnels bénéficiant du statut pour que le plus grand nombre n'en bénéficie pas.

Une minorité de fonctionnaires (les responsables les mieux payés et les plus protégés) et une immense majorité de contractuels (mal payés, taillables et corvéables à merci, avec des droits collectifs minimums): tel est le paysage de l'emploi territorial de demain.

- **Des conséquences désastreuses**

La cession-régionalisation des missions emploi aux CDG entraînera une

modification des logiques, des modalités et de l'esprit du recrutement des personnels.

#### Une modification de logique :

D'une logique statutaire le recrutement territorial va passer à une logique «métiers»: embauche sur poste et compétences immédiates - et non dans la perspective de carrière - avec le risque de licenciement pour les agents non statutaires.

#### Une modification des modalités

Les CDG remplissent, dans une certaine logique, celle des employeurs, leurs missions actuelles en fonction de leurs moyens et de leurs capacités. En revanche ils n'ont ni les moyens, ni l'expérience pour organiser des concours lourds (catégorie A et B) ou très spécialisés. De plus de nombreux présidents de CDG, qui ne cessent de se lamenter contre la «rigidité» du statut, n'auront pas la volonté de les organiser.

La cession-régionalisation de la mission emploi ouvre l'ère d'une politique malthusienne des concours qui, de fait, obligera les collectivités à recourir à des emplois contractuels et à céder certains domaines d'activité à des entreprises privées (en particulier les tâches d'exécution).

#### Une modification de l'esprit

Le concours - en dépit des critiques qu'on peut lui adresser (lourdeur, lenteur, caractère scolaire) -, c'est la garantie de la neutralité du recrutement. En l'absence de concours quels garde-fous contre les recrutements clientélistes ? contre une gestion paternaliste et autoritaire des agents ? contre une mise au pas de ceux qui ne pensent pas «politiquement correct» dans les collectivités ?

Le projet Dreyfus de convention collective est d'autant plus inquiétant et dangereux car au même moment François Fillon satisfait une exigence constante du patronat en droit du travail: casser les conventions collectives en autorisant les entreprises à déroger aux accords de branche.

Quelles garanties, quels droits individuels et collectifs restera-t-il aux personnels territoriaux déjà sous la pression permanente des élus ?



## Que penser des orientations de la direction de la formation du CNFPT ?

### Un seul mot d'ordre : la formation au service des employeurs

L'actuelle politique de formation renforce l'instrumentalisation de la formation professionnelle. Tous les dispositifs centrés sur les « métiers », les « compétences », les « savoirs-faire » visent à répondre exclusivement aux exigences des employeurs en fonction de leurs impératifs immédiats, des modes voire de leurs caprices.

L'actuelle politique de formation exacerbe la logique instrumentale de la formation professionnelle qui vise non à former mais à formater les salariés. Elle détruit la perspective de carrière pour laquelle nous combattons.

La mise en œuvre de cette politique passe par le renforcement des dispositifs en vogue au sein du CNFPT : télé-enseignement, formation courte d'adaptation à l'outil de travail, formations en « intra » c'est à dire sur demande des employeurs et sans autonomie des employés.

### Une conséquence assumée à terme : la privatisation de la formation des territoriaux

La formation professionnelle constitue un enjeu central dans les années à venir : elle est l'un des moyens essentiels pour maximiser la productivité des salariés et intensifier leur flexibilité. A salaire constant et chômage variable !

La formation professionnelle, c'est le moyen de maintenir en flux tendu (zéro délai, zéro défaut ?) l'adaptation du salarié à son outil et à son poste de travail. Formation permanente aux nouvelles réglementations, aux nouvelles technologies, aux nouvelles techniques d'organisation du travail....

Dans le secteur privé comme dans le secteur public, les dépenses formation vont s'accroître.

C'est pourquoi les conséquences (volontaires ou non) de cette politique de formation sont les suivantes :

- La disparition de l'esprit et de la pratique de la mutualisation des moyens

La régulation exclusivement budgétaire que prévoit la nouvelle organisation de l'établissement entraînera de fait le renforcement de l'inégalité entre les territoires et conséquemment une atteinte délibérée au principe d'égalité d'accès devant le service public

- laisser le champ de la formation professionnelle des collectivités locales à des opérateurs privés.

Une formation initiale en cache-misère et une formation continue pour engraisser les cabinets privés, c'est ce que nous promettent les réformes en cours.

## Pour un service public de la formation professionnelle

Nous, agents du CNFPT, défendons une autre idée, une autre logique, d'autres valeurs de la formation professionnelle.

Dans le contexte actuel marqué par la multiplication des discours sur la formation professionnelle, rappelons ses objectifs fondamentaux et renversons l'ordre des priorités tel que l'énonce le discours dominant : la formation professionnelle est un droit individuel et collectif des salariés – au service de leurs attentes et de leurs besoins – et non des exigences de leurs employeurs.

### Contribuer à la maîtrise par le salarié de son environnement professionnel

En aidant le salarié à la maîtrise individuelle et collective de son outil de travail, en contribuant à une meilleure compréhension de son environnement professionnel, la formation permet de limiter les effets de domination au travail.

Elle donne au salarié la capacité de hiérarchiser les exigences et de relativiser les contraintes qui lui sont imposées. Elle doit favoriser le bien être professionnel et contribue à favoriser une mobilité choisie (géographique, sectorielle, exercice de nouvelles responsabilités...).

Elle permet au salarié de mieux répondre aux besoins sociaux et constitue un moyen décisif d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

### Contribuer à la réduction des inégalités scolaires et favoriser la promotion sociale

La formation ne peut être la seule voie de promotion sociale. Sans quoi elle risque de renforcer certains mécanismes de reproduction des inégalités. Elle doit néanmoins porter de manière forte et volontaire cette priorité.

Cette exigence passe par :

- le renforcement de la préparation aux concours. Ce renforcement s'accompagne d'un refus catégorique de toute préparation au sein de la collectivité et hors temps de travail et d'un contrôle strict des dispositifs de télé-enseignement, qui doivent rester nécessairement marginaux

- l'intensification de l'effort de formation des agents les moins diplômés et le renversement des priorités budgétaires en direction des catégories B et C.

### Favoriser l'ouverture vers d'autres horizons

La formation permanente est une brèche. Elle ne peut se réduire à la formation professionnelle. Elle doit englober d'autres réalités et permettre aux agents de s'ouvrir vers d'autres horizons.

- L'ouverture vers d'autres champs professionnels

- L'ouverture culturelle. Initiation, apprentissage ou perfectionnement d'autres domaines que ceux rencontrés dans le quotidien professionnel : langues vivantes, disciplines artistiques, pratiques artisanales, ce sont là autant de domaines que doit réinvestir la formation permanente

- L'ouverture intellectuelle. Engager, reprendre ou poursuivre une formation universitaire ou technique

Les modalités de mise en œuvre de ce 3<sup>ème</sup> domaine de la formation permanente pour les agents territoriaux restent à déterminer : temps partiel avec maintien de la rémunération, Congé individuel de formation à repenser, Compte épargne temps...

## Une situation d'urgence

Les lois Sarkozy-Raffarin prétendent s'inscrire dans la continuité des lois Defferre de 1982-1984. Le mot est peut être le même, mais la réalité est inverse. Cet acte II de la décentralisation est une supercherie. Sous couvert de décentralisation, le gouvernement engage l'acte inaugural de la liquidation de la fonction publique (territoriale et d'Etat), de la dislocation des services publics, de la désagrégation des territoires !!!

Ils n'aiment pas les fonctionnaires, ils détestent les pétitionnaires, ils ne s'intéressent qu'aux actionnaires ! Ils nous rabâchent leur « continuité du service public » pour porter atteinte au droit de grève, mais c'est au quotidien que leur politique empêche le bon fonctionnement des services publics.

L'auto-congratulation permanente de notre président, l'autisme de notre direction générale, leur phraséologie libéralo-lénifiante sont à l'image de celles du gouvernement Raffarin qui vient d'être sanctionné. Ils ne veulent rien entendre, rien comprendre, rien savoir. Ils s'obstinent à mener leur politique de destruction envers et contre tout. Il faut les arrêter au plus vite. C'est sur nous que repose cette responsabilité historique d'organiser la résistance à leur politique de liquidation de 2 siècles de conquêtes sociales.

Agents du CFPT et agents des CDG, agents des collectivités locales, c'est TOUS ENSEMBLE qu'il faut se battre pour :

- **La défense d'un service public de la formation professionnelle et de la gestion des carrières**

- **La défense de l'ensemble des missions actuelles de l'établissement ( formation ET emploi)**

- **La défense des valeurs du service public de la formation professionnelle : mutualisation des moyens et paritarisme**

- **La défense de l'unicité de l'établissement**

- **Le renforcement urgent des moyens (financier et humain) de l'établissement pour répondre au défi de formation exprimé par les Collectivités locales**

Ensemble organisons des Etats-Généraux de la formation professionnelle pour débattre et décider ensemble des moyens de conforter l'emploi public territorial et de développer le service public de la formation professionnelle

**Pour contribuer à cette initiative : [alain.bernard@cnfpt.fr](mailto:alain.bernard@cnfpt.fr)**



Les sections syndicales CGT - CFDT - UNSA – SUD du Ministère des Affaires Sociales, du Travail, de la Santé (8, avenue de Ségur – 75700 PARIS) ont interpellé les responsables politiques au sujet de la réduction de l'Aide Médicale Etat (AME) :

## **AME : Chronique d'une catastrophe annoncée**

**Vous ne pourrez pas dire, comme pour la canicule, que vous ne saviez pas !**

Si les décrets réduisant l'Aide Médicale Etat sont publiés,

**VOUS** porterez la responsabilité du **RENONCEMENT AUX SOINS** et de l'**AGGRAVATION DE L'ETAT DE SANTE** de centaines ou de milliers de personnes vivant en France.

**VOUS** porterez la responsabilité d'explosions d'épidémies de la précarité, et de catastrophes en matière de santé publique.

Les populations les plus précaires arrivent souvent trop tardivement dans les lieux de soins. Quand toutefois elles s'y présentent, cela permet de faire un bilan de santé général et de détecter plus tôt des pathologies qui peuvent devenir gravissimes si elles sont détectées trop tard : tuberculose, VIH/Sida, affections respiratoires, etc...

**Notre politique de santé doit inciter ces publics à rejoindre au plus tôt les lieux qui permettent les soins précoces.**

Au lieu de cela, vous vous préparez, si vous signez les décrets d'application relatifs à l'AME, à décourager les personnes étrangères de se présenter dans les lieux de soins :

*- vous voulez supprimer la gratuité des soins en sachant que pour des gens qui disposent à peine du minimum pour manger et se loger, il est impossible de distraire le moindre euro pour soigner une maladie avant situation d'extrême urgence*

*- vous voulez empêcher l'instruction immédiate des demandes. Vous savez pourtant que bon nombre de gens qui ont un problème immédiat disparaîtront des réseaux de soins si on leur demande d'attendre des semaines, voire des mois avant qu'ils puissent avoir une prise en charge*

*- vous voulez transformer les agents des caisses de sécurité sociale et les agents d'accueil des hôpitaux en véritables enquêteurs policiers requérant de la part des demandeurs d'AME un nombre de justificatifs tels qu'ils ne pourront jamais parvenir à les présenter.*

Parmi nous, certains de vos agents sont conscients des conséquences que peut avoir la défiance vis-à-vis de personnes qui viennent demander à être soignées. Ces agents-là (comme la plupart des soignants) vont déployer une énergie énorme pour dénicher les moyens qui existeront encore pour permettre aux demandeurs de soins d'être couverts le plus vite et le mieux possible. Nous les aiderons à rechercher des solutions : **ils ne doivent pas baisser les bras, ni renoncer, ni anticiper des mesures avant qu'elles ne soient adoptées.**

Car ces agents savent que les immigrés vivant sans papiers en France sont les premières victimes d'un système qui broie tous les précaires : ils ont quitté leur pays au prix de conditions d'exil inhumaines en espérant pouvoir trouver dans les pays dits riches (ou développés) un peu d'argent qui leur permette de subvenir aux besoins de leur famille restée au pays.

D'autres agents, pour qui vos instructions nouvelles viennent en écho de messages haineux du Front National ("les étrangers sont des fraudeurs", "les étrangers nous envahissent", "les étrangers vivent aux crochets des français", etc...), vont appliquer avec zèle des consignes qui auront pour conséquences de renvoyer des personnes malades chez elles, pour chercher des papiers qu'elles ne pourront jamais réunir, pour chercher de l'argent qu'elles ne trouveront pas et, à terme, pour mourir dans la plus totale indifférence.

**Il est encore temps de reconnaître que les mesures envisagées n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante et de surseoir aux décrets d'application. Sinon, il ne sera pas besoin de réunir experts et sommités dans des débats de vitrine sur l'exclusion : nous serons là pour rappeler votre responsabilité alors que les syndicats, les soignants, les administratifs, les associatifs vous ont alertés en temps utile.**

A la suite des éléments de réflexion sur la situation actuelle du syndicalisme en France, nous publions ici des extraits de textes qui concernent deux initiatives : celle du **"Manifeste des 500"** et **"L'appel pour construire un réseau intersyndicale et interprofessionnel"**. Elles ont été impulsées par des militants ou des groupes de militants coordonnés qui tentent de prévenir les compromissions bureaucratiques des directions confédérales et donner ainsi au mouvement social plus d'atouts pour faire obstacle aux tentatives de liquidation de 2 siècles de conquêtes ouvrières et politiques. Nous terminons ce petit tour d'horizon de la contestation du syndicalisme ordinaire par une analyse parue dans *"Alternative Libertaire"* qui cherche à **"Sortir de l'impasse"**. C'est précisément ce que tentent de faire des syndicalistes d'EDF-GDF qui, tirant la leçon de l'échec de la stratégie dite "des journées d'actions", se mobilisent pour une grève totale **"Jusqu'au retrait du projet de loi"** de privatisation.

## Texte du "Manifeste des 500"

Au lendemain des élections des 21 et 28 mars, le mouvement syndical est à un tournant majeur de son existence. Plus que jamais la question de l'indépendance syndicale pour préserver les conquêtes ouvrières est une nécessité absolue.

Les travailleurs, la population ont massivement rejeté les contre-réformes du gouvernement Raffarin. Or toutes ces contre-réformes, comme les précédentes rejetées en avril 2002, ont été sans exception dictées par l'Union européenne.

- La contre-réforme des retraites de Fillon (...): c'est l'application des décisions du sommet de Barcelone des 15 et 16 mars 2002 adoptées par Chirac et Jospin qui précisent notamment (...) **«Il faudrait chercher d'ici 2010 à augmenter progressivement d'environ 5 ans l'âge moyen effectif auquel cesse dans l'Union européenne l'activité professionnelle»**

- La régionalisation et la volonté du gouvernement de liquider le statut de fonctionnaires d'Etat de 140.000 agents de l'Education Nationale (TOS) et de l'Équipement. C'est l'Europe des régions qui organise l'attribution des fonds structurels directement aux régions sans plus passer par les Etats.

- 265.000 chômeurs radiés au 1<sup>er</sup> janvier 2004 du droit à l'indemnisation chômage : c'est l'application des lignes directrices européennes pour l'emploi et en particulier de la recommandation spécifique adressée à la France exigeant du gouvernement de **«veiller à ce que le nouveau régime d'assurance chômage s'accompagne d'exigences appropriées et d'incitations efficaces à la recherche d'un emploi»**.

- La restriction des dépenses de santé, les suppressions de postes dans l'enseignement, la recherche, l'équipement et dans tous les secteurs et services publics: c'est l'application du traité de Maastricht, du Pacte de Stabilité et des critères de convergence.

Que va-t-il se passer maintenant au lendemain des élections des 21 et 28 mars ? Liaisons sociales, feuille patronale, le mardi 30 mars, répond ainsi à cette question : **"Alors que le résultat des élections régionales ouvre le débat sur la poursuite, l'abandon ou l'assouplissement des réformes, le Conseil européen de printemps qui a réuni les 25 et 26 mars derniers les chefs d'Etat et de gouverne-**

**ment des 15 apporte une réponse on ne peut plus claire : «Il convient d'accélérer les réformes au niveau des Etats membres»**. Le lundi 29 mars, le directeur général des affaires économiques à la Commission européenne, Klaus Regling a été tout aussi clair en parlant de la France : **«La réforme dans certains secteurs comme la santé est une priorité. On ne peut pas la reporter. Dans d'autres secteurs, elles doivent également se poursuivre.»** C'est très exactement ce qu'a dit Jean-Pierre Raffarin en déclarant : **«Les réformes vont se poursuivre»**.(...)

Et le Conseil européen a d'autres exigences : **«Pour accroître la capacité d'adaptation, il convient de réduire les coûts non salariaux de la main d'œuvre, de veiller à ce que les salaires prennent mieux en compte la productivité et de promouvoir des formes de travail souples, sans négliger la sécurité des travailleurs»**. La politique de Raffarin est la transposition fidèle d'une politique imposée par l'Union européenne à laquelle ils souscrivent, comme tous les gouvernements précédents. La sécurité sociale, le Code du travail, les statuts, les conventions collectives, sont directement dans le collimateur.

Plus que jamais dans une telle situation, les travailleurs ont besoin de syndicats indépendants pour concrétiser dans la lutte de classe le rejet qui s'est exprimé.(...)

Le Mouvement politique du Manifeste pour l'indépendance syndicale a été fondé au milieu des grèves et manifestations de décembre 1995, à partir d'un texte contre-signé par 250 militants de la CGT et 250 militants de la CGT-FO. L'objectif étant de défendre le droit politique de la classe ouvrière de s'organiser comme bon lui semble, en toute indépendance. (...) Le Manifeste est un regroupement politique. Il n'a pas vocation à remplacer les confédérations syndicales ou en créer une nouvelle, il se veut un cadre de discussions, de rencontre et d'échanges partie prenante de l'action internationale de défense de l'indépendance des organisations ouvrières.

Pour tout contact : Manifeste des 500, 147 rue Chevaleret 75013 PARIS ([www.manifeste-des-500.org](http://www.manifeste-des-500.org))

Mais ce besoin de syndicats indépendants ne se heurte-t-il pas à la politique d'intégration et de co-législation de la CES avec l'Union européenne ? Lors du dernier sommet européen, la CES a été félicitée dans le relevé de conclusions : **«Le sommet social tripartite associe déjà étroitement et dans un esprit constructif les partenaires sociaux au niveau de l'Union européenne (...). Il faut maintenant prendre des dispositions supplémentaires pour renforcer leur rôle dans la mise en œuvre de la stratégie. Le Conseil européen se félicite de la volonté des partenaires sociaux de consolider leur engagement par un nouveau partenariat pour le changement.»** Le Conseil européen avait tout lieu de la féliciter: le matin du 25 mars, dans une déclaration conjointe pour le sommet social tripartite, la CES et le patronat européen se sont prononcés explicitement **«pour une application des directives européennes sur l'emploi»**. C'est à dire pour toutes les contre-réformes. Et dans une résolution adoptée par son Comité exécutif des 17 et 18 mars, la CES avait inventé un nouveau mot pour exprimer son assujettissement aux politiques européennes : **«la flexibilité»**.

Et ce qu'il en est de la politique de l'emploi l'est tout autant concernant la privatisation des secteurs et services publics, puisque dans son projet de directive sur les services d'intérêt général **«SIG»**, co-rédigé avec le patronat européen des administrations publiques (CEEP), la CES a écrit : **«Notre projet n'est surtout pas une défense du statu quo, nous comprenons la nécessité d'une ouverture des marchés à la concurrence(...). Les SIG ont un rôle important à jouer dans le cadre de la modernisation et de notre économie et de l'infrastructure (ports, réseaux ferroviaires, aéroports, ponts, écoles, zones de développement, services de santé)»**. Et pour la CES comme pour l'Union européenne, les SIG peuvent être indifféremment **«des entreprises publiques, privées ou mixtes»**.

Dès lors la question est posée pour tout le mouvement syndical: peut-on défendre les conquêtes ouvrières menacées en soutenant la politique de la CES ?

Et ce problème pose notamment celui de la Santé et de l'assurance maladie. Nous venons d'apprendre la tenue d'une réunion débat le jeudi 8 avril dans l'Essonne en présence de Daniel Prada, secrétaire confédéral de la CGT, de Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU,

Jean-Claude Mallet, secrétaire confédéral de la CGT-FO, Patrick Alloux, US G10. Son thème est : «*Le déficit de la Sécurité sociale, quelle réalité, les projets du Medef et du gouvernement : quelle alternative, quelle mobilisation ?*». Pourquoi n'y a-t-il dans ce document d'invitation aucune référence aux 141 milliards de francs des exonérations de cotisations au patronat non compensées par l'Etat ? Il s'agit donc d'une perte sèche pour la Sécurité Sociale. A l'inverse il est fait état du besoin d'un nouveau financement comme si le déficit était réel. Voilà les propositions faites pour le financement : «*élargissement de l'assiette en y intégrant certaines formes de rémunération ainsi que les revenus financiers des entreprises qui échappent actuellement à cotisation comme les stocks-options et l'épargne salariale (...). Modulation du taux des cotisations de manière à favoriser l'emploi qualifié bien rémunéré et l'investissement productif*». N'est ce pas l'acceptation du pillage du salaire différé, et de l'instauration de l'épargne salariale et des stocks options comme financement durable de la sécurité sociale ? Comment peut-on parler de défendre la Sécurité sociale de 1945 sans exiger la défense du principe fondateur de celle-ci, fondée sur le salaire différé, la restitution et l'arrêt des exonérations de cotisations offertes au patronat, l'arrêt de la fiscalisation et l'abrogation de ces impôts injustes que sont la CSG et le CRDS ? (...)

Dans tous les domaines, le gouvernement Raffarin, massivement désavoué, ne peut aboutir à ces contre-réformes qu'en cherchant à associer dans les prochaines semaines et les prochains mois les organisations syndicales en les amenant à admettre un prétendu besoin de réformes, alors que ce qui est à l'ordre du jour, c'est une unité pour défendre les acquis et les revendications dont ont besoin les travailleurs. La question centrale de l'indépendance syndicale se pose dans notre pays, en Europe, et dans le monde. C'est pour cela que le mouvement politique du Manifeste pour l'indépendance syndicale a adhéré à l'Entente Internationale des travailleurs et des peuples. (...) S'organiser librement, et de façon indépendante des Etats, du patronat, de l'UE et de ses équivalences dans le monde. C'est dans ce cadre et pour préserver le syndicalisme indépendant et les confédérations ouvrières de notre pays, que les signataires de cet appel appellent à l'unité des militants syndicaux de la CGT et de la CGT-FO, de tous ceux qui entendent défendre bec et ongles la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé.

Ils exigent :

- La restitution des milliards d'euros d'exonération de cotisations
- L'abrogation de la CSG
- Le maintien et la réouverture de tous les lits et services hospitaliers
- L'interdiction des licenciements
- Le maintien des secteurs et services publics et rejet des SIG
- Non à tout accord remettant en cause le droit de grève
- Refus du transfert des TOS et des agents de l'équipement aux collectivités territoriales et refus de la régionalisation

L'unité est le moyen de faire reculer patronat, gouvernement et Union Européenne.

## SYNDICALISTE DE BASE MENACANT SES RESPONSABILITÉS



## Appel pour construire

## un réseau intersyndical et interprofessionnel

La mobilisation pour la défense des retraites et contre la décentralisation du printemps 2003 a montré la double faiblesse du syndicalisme actuel : la présence syndicale réduite dans le privé et l'absence de pratique interprofessionnelle. Ces faiblesses ont pesé lourd face au gouvernement et au patronat, les confédérations et principales fédérations ayant refusé de tout mettre en oeuvre pour donner pratiquement un caractère interpro aux luttes. C'est une des principales leçons tirées par des dizaines et des dizaines de milliers de travailleurs.

Dans de nombreuses villes et bassins d'emplois, des comités, des réseaux et des actions interpro ont été mis en place durant les grèves, tentant de palier aux carences des confédérations et fédérations sur ce terrain crucial pour le rapport de force et la construction du syndicalisme dans le secteur privé. Ainsi, la conscience qu'il est non seulement nécessaire mais incontournable de s'atteler à la tâche pratique de faire vivre et de développer le syndicalisme interpro a fait un pas en avant. Nous devons poursuivre.

C'est pourquoi, nous, militants syndicaux, appelons l'ensemble des grévistes et des militants à venir renforcer les Unions Locales (CGT, Solidaires,...) déjà existantes ou à construire des structures interpro (différentes formes de collectifs interpro, union syndicale,...) là où elles ne sont pas encore une réalité.

Nous proposons également de tenir une rencontre nationale afin d'échanger sur nos expériences et de collectiviser les points forts de nos pratiques respectives. Depuis quelques mois beaucoup de discussions se réfèrent à "l'interpro" mais au-delà des références théoriques, les expériences de terrain sont peu nombreuses.

Notre proposition ne vise ni à créer une nouvelle confédération, ni à perpétuer les manœuvres d'appareils pour "recomposer" le mouvement syndical, ni à fonder un "énième" forum sur le thème mais à relancer la pratique interprofessionnelle des Bourses du Travail qui permirent à la CGT de se développer en France au début du siècle.

Sans aucun sectarisme par son caractère intersyndical, sans s'opposer ni se substituer aux pratiques et aux initiatives interpro des équipes militantes et des organisations syndicales, notre proposition s'adresse aux syndicalistes de terrain :

- pour échanger sur nos différentes expériences sur l'interpro
- afin d'apporter appui et aide directe aux luttes actuelles et futures

Les signataires invitent le maximum de militants et d'organisations syndicales à se joindre à l'appel.

Liste des premiers signataires :

Fédération CNT-PTT Syndicat SUD métaux 33 Isabelle Banny militante  
 UL CGT Longwy Abdel Mabrouki Collectif Restauration rapide CGT, CGT Pizza Hut Ali Tolu DS et DP CGT Manpower Vincent Duse CGT Peugeot USTM Métallurgie Patrick Bonnet CGT chômeurs Alès Vladimir Charov ancien secrétaire départemental CFTD Gironde Eric Sionneau Solidaires-SUD Indre-et-Loire Stéphane Vyt SUD Manutention aéroportuaire Plateforme Roissy Manolo, CGT éducation LP Lyon Daniel Guerrier, CGT Groupe La Vie-Le Monde Stéphane Linder, CGT Commerce 54 Danielle CHEUTON, SNADGI-CGT Paris 20<sup>ème</sup> Frédéric Bodin, SUD-rail (personnel CE et CCE) Jean Pierre Tavernier, SUD-rail (nettoyage) Olivier Delous, militant SUD-Education 95 Eric Desoindre, SUB.TP.RP. CNT Sébastien Baroux, Bureau Fédéral CNT PTT section CNT PTT Paris 13 e Karim Lakjaa, SUD Mairie de Reims Vincent Vidiani, Militant UL CGT Ludovic Arberet, CNT-Education Evelyne Perrin, AC ! et Réseau Stop-Précarité Jean François Rodier, Section SUD Rail Ivry sur seine Henri Amadei, SNESup-FSU, ée émancipation Kaourantin Lamprière, CGT Cheminot Rennes, Courant Syndicaliste-Révolutionnaire Francis Fanjeaux, militant SDEN CGT 13, AG des établissements en lutte du Bassin minier et UL Gardanne Christophe Fonte, militant au SNTRS-CGT (CGT CNRS) Serge Torrano, SUD Rail Paris Austerlitz Alain Imbert, cofondateur du syndicat SUD-Métaux Gironde Frédéric Thibault, Chambre Syndicale des Travailleurs de la Pierre (CNT/SUB-TP Lille) Jean Paul Brinon, CFTD Quebecor Rodolphe CIULLA, CNT Education 75 Michel Tommasini, CGT-ANPE Alain ANDRE, Collectif Interprofessionnel Public / Privé de la rive droite de Bordeaux

# Sortir de l'impasse

**"Sortir de l'impasse"** : c'est le titre d'un article consacré au syndicalisme paru dans le numéro de mars 2004 du mensuel "Alternative Libertaire"<sup>(1)</sup> où on rappelle que : *"les cinq confédérations syndicales représentatives ont approuvé sans états d'âme le rapport du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie. Rapport demandé par Raffarin et qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique patronale et gouvernementale préconisant une plus grande prise en charge des soins par les salarié(e)s. Pour justifier leur ralliement honteux à ce consensus libéral, les confédérations ont le plus souvent expliqué qu'il avait été motivé par une convergence de vues sur les constats !"*

(...) *La CGT s'impose comme le rassembleur du syndicalisme raisonnable pour une unité stérilisante et sans perspective de bataille à mener. Après avoir travaillé à faire éclater des journées d'action dans plusieurs secteurs publics en janvier et février, elle a proposé des journées d'action inter-professionnelles sur des motifs aussi creux que vagues où on s'accorde sur des constats, mais que cela renvoie à une dynamique d'action syndicale. (...) Evitant les mobilisations qui bénéficieraient à la fraction du salariat qui se reconnaît dans l'extrême gauche et le mouvement altermondialisation, la CGT se limite à la perspective d'être l'interlocuteur privilégié de l'État et du patronat. Un rôle que FO n'a plus la capacité d'assumer et que la CFDT peine à rendre crédible (...).*

*La CGT offre une image de stabilité et d'ordre puisqu'elle est capable de tenir ses troupes et d'empêcher tout débordement interprofessionnel. C'est une des principales leçons des grèves de mai-juin 2003, durant lesquelles ni FO ni les SUD n'ont réussi à s'imposer dans les manifs de rue, comme dans les assemblées générales des différents secteurs professionnels. Dans les semaines et mois à venir la CGT va s'efforcer de cultiver son image de syndicat responsable.*

(...) *L'erreur, ce serait de réduire la CGT à un appareil bureaucratique, là où elle est aussi une organisation militante incontournable pour peser sur le cours des luttes. Et puis il n'est pas sûr que toutes les équipes syndicales CGT vont continuer à accepter longtemps la perspective de nouvelles défaites politiques majeures sans broncher. Si le marasme actuel perdure, la CGT maintiendra sa stratégie actuelle. Dans ce marasme, il ne faut pas seulement considérer l'immobilisme de l'appareil cégétiste. L'attitude de la CGT est confortée par l'inertie de FO, de la FSU mais aussi de l'Union syndicale Solidaires (qui regroupe notamment les SUD) qui attendent sans le dire la CGT et ne prennent pas d'initiatives significatives.*

*En revanche, si les équipes syndicales combattives Solidaires, CGT, FO, FSU, CNT en convergence avec les associations de chômeurs prennent un peu partout des initiatives sur l'assurance maladie par exemple et que cela prend de l'ampleur, ce serait de nature à faire bouger la CGT.*

*En effet, seule la perspective de se faire déborder peut amener l'appareil cégétiste à faire le choix de l'action. (...)*

*Si le syndicalisme est aujourd'hui dans l'impasse, c'est notamment parce qu'il tourne le dos à tout projet d'émancipation sociale. Il peut à nouveau séduire s'il organise des luttes dans une perspective de redistribution des richesses et du pouvoir (...).*

(1) Nos échanges avec la revue "**Alternative Libertaire**", ne se limitent pas, dans ce numéro, à l'extrait d'article ci-dessus, nous publions aussi en première page l'essentiel de l'édition paru dans le n°129 (mai 2004) de ce mensuel. (Site : [www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org) Abonnement un an : 25 euros. Chèque à l'ordre de "Alternative libertaire" BP 177 75967 PARIS cedex 20. "**Alternative Libertaire**" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes

# Jusqu'au retrait du projet de loi

## APPEL DE SYNDICALISTES d'EDF-GDF

Malgré les échecs répétés de la libéralisation du secteur électrique dans de nombreux pays, le gouvernement a décidé d'aller au bout de sa démarche de destruction du Service Public de l'Electricité et du Gaz en France. En accord avec les directions, il vient de réaffirmer sa volonté de changer le statut de nos entreprises dans l'année, prélude à leur privatisation.

La libéralisation du secteur électrique et la privatisation en cours sont un désastre pour les usagers et les agents, une inacceptable destruction du Service Public. Négocier le changement de statut des entreprises contre de soi-disant garanties sociales pour les agents est un marché de dupes. Le changement de statut permettra d'ouvrir le capital sans même passer par une loi et les actionnaires réclameront toujours plus de gains de productivité et de sacrifices au nom de la concurrence.

Si nous voulons sauver le service public et le statut du personnel, nous n'avons d'autres choix que de nous battre. Mais il faut que cela soit efficace. Nous sommes convaincus que la stratégie des "journées d'actions" ne suffira pas pour construire le rapport de force nécessaire pour faire reculer le gouvernement. C'est le bilan que nous tirons de la mobilisation sur les retraites du printemps 2003.

Seule la grève unitaire, totale et prolongée de nos établissements permettra d'imposer : - Le retrait définitif du projet de changement de statut d'EDF-GDF. - L'arrêt du processus de libéralisation du secteur énergétique et la restauration du monopole public.

Les différentes étapes institutionnelles amenant au changement de statut sont bien connues. Il est maintenant clair que le gouvernement va manœuvrer pour éviter toute mobilisation de l'ensemble des agents. C'est à nous d'imposer une date au-delà de laquelle, si le gouvernement n'a pas retiré son projet, nous rentrerons dans la grève jusqu'à son retrait. Nous n'avons plus d'autre choix.

Au delà de nos différences syndicales, nous appelons toutes celles et ceux qui, membres d'une organisation syndicale ou non, désirent préparer cette échéance à signer cet appel afin d'organiser une réunion nationale.

Pour soutenir cet appel : [appel.syndicalistes@laposte.net](mailto:appel.syndicalistes@laposte.net) Avec pour objet "Soutien à l'appel des syndicalistes d'EDF-GDF pour la grève totale" ou renvoyez l'appel signé à : Bernard LEFRANC 72-76, rue de Châtillon 92140 CLAMART (Précisez nom, prénom, unité, syndicat éventuel, ville, téléphone, adresse et mail.

### Premiers signataires :

APERS Nicole (RTE-CGT) - BAILLY Fred (RTE-CGT) - BAZIN Pascal (CPCU - CGT) - BIDART Alain (RTE-CGT) - BOUDEHENT Bruno (RTE-CGT) - BRIGANTI Michel (Centraux - CGT) - BRICAUD Xavier (DEGS La Roche Sur Yon - SUD) - COCHIN Yann (R&D-SUD) - DELAIR Thierry (DEGS Périgieux - CGT) - DI GIOVANNI Jean-François (DR GAZ-CGT) - DUCAMP Anne (DIT-CGT) - DUPUIS Olivier (RTE-CGT) - DEBREGES Anne (R&D-SUD) - DESTRAIS Patrick (CNPE Belleville-SUD) - DUMAY Jean-marc (DEGS La Roche sur Yon - SUD) - DORAY Jean-Marc (R&D - SUD) - FERLITO Philippe (RTE-CGT) - FERNANDEZ Emmanuel (DEGS La Roche sur Yon - FO) - FINOT Emmanuelle (RTE-CGT) - FLIGNY Alain (RTE-CGT) - GALLOIS Pierre (Centraux-SUD) - GARCIA Daniëla (R&D-SUD) - GARCIA Françoise (DEGS Agen-CGT) - GIULIANI Bruno (Centraux - CGT) - GRANAUO Gilles (CNPE Civaux - UNSA) - GUYTON (Centraux-SUD) - HANDEBART Didier (RTE-CGT) - HAYOTTE Michel (DEGS Montpelliér-SUD) - IMBAUD Thierry (USI Ouest - FO) - JAKUBOWSKI André (RTE- CNT) - JARRIER Patrick (Centraux-SUD) - JOURNIER Daniel (DEGS La Roche Sur Yon - FO) - KING Jean François (DEGS Paris - CGT) - LAMBERT Jean-Pierre (CNPE Civaux - UNSA) - LEBEAU Cyril (Transport Gaz-SUD) - LUISIER Carole (Centraux - CGT) - LEFRANC Bernard (R&D-CGT) - LELAY Fabien (RTE - CGT) - MILLAMBOURG René - Michel (DEGS Paris- SUD) - MALFATTO Gilbert (DEGS Nice -SUD) - MASSONNET Yann (DEGS La Roche Sur Yon - CGT) - NOYRET Pascale (R&D-CFTC) - PERLONGO Jacky (RTE-CGT) - PERICHOU Patrice (DEGS Paris - CGT) - PIONZZO Alain (DEGS - Nice-SUD) - PORCHERON Marc (R&D-SUD) - POUPINOT Nicole (DGS Paris - CGT) - RAOULT Michel (CPCU - CGT - ROMELE José (CNPE Civaux - UNSA) - ROUMILHAC Bernard (DEGS La Roche Sur Yon - CGT) - REGULIER Sylvie (CCAS-CGT) - SCAVARDA Christine (R&D-SUD) - SUZANNOU Olivier (RTE-CGT) - VANSTAEVEL Dominique (CPCU - SUD) - VANNEXE Philippe (RTE-CGT) - VOLLE Patrick - (DEGS Montpelliér-SUD) - VEROUXARD Frédéric (R&D-SUD)...

LE SITE A VISITER : <http://energiepublique.free.fr/>

Accaparée par les élections ? Paralysée par un tabou ? En tout cas, à notre connaissance, "la gauche de la gauche" n'a pas encore à ce jour vraiment bousculé les appareils des syndicats les plus combattifs (Le Groupe des 10 et la CGT) qui attendent on ne sait trop quoi (ou on le sait trop bien ?) pour prendre des initiatives qu'il serait pourtant urgent de prendre. Voilà qui désespère quelques camarades d'ACC qui s'autorisent un coup de gueule que vous trouverez ci-dessous, brut de décoffrage. Peut-être servira-t-il dans un tract diffusé localement. Puisse-t-il rencontrer un écho !

## Et la grève, bordel ?

La droite au pouvoir est dans la mouise. Réjouissant ! Actuellement elle ne parvient même plus à soigner son image médiatique, si bien qu'elle apparaît pour ce qu'elle est : une cohorte de serviteurs médiocres à la botte du MEDEF, sans moral et sans projet présentable.

En principe, **une droite affaiblie nous place d'emblée dans un meilleur rapport de forces. Notre intérêt de classe bien compris voudrait qu'on en profite, non ?**

Or que font nos dirigeants syndicaux (ne parlons pas des dirigeants politiques...) ? Rien. Ou plutôt si : pour que la pression ne monte pas trop, ils encouragent des grèves isolées, à des dates différentes et jamais en interpro. Ils soupèsent, ils hésitent, ils paradent, ils se font inviter à Matignon et sous d'autres lambris dorés, pour, nous disent-ils, écouter, dialoguer et réfléchir. Vous allez voir que bientôt ils vont nous expliquer qu'ils sont en train d'engranger "des avancées significatives", comme l'on prétendu dit l'an dernier Aschieri (FSU) et Chérèque (CFDT) pour étouffer le mouvement de grève...

Mais **qui peut encore avoir le moindre doute sur les intentions du baron Seillière et de ses complices gouvernementaux ?...** La Sécu ?... Bien sûr qu'ils vont continuer à la piller (en nous accusant de "creuser un trou" !). Bien sûr qu'ils vont chercher à la casser. Avec le même culot et le même acharnement que l'an dernier, lorsqu'ils ont organisé leur hold-up sur les retraites. Et, comme l'an dernier, ils légaliseront leur forfait dans la torpeur des vacances.

Seule une lutte de grande ampleur peut empêcher cela. Elle n'aura peut-être pas lieu ? On n'en sait rien. Une chose est sûre en tout cas : si nous ne tentons rien dans l'immédiat la Sécu aura vécu. **En 1944, il a fallu la grève générale au lendemain de l'occupation pour conquérir la Sécurité Sociale. En 2004, il faudra la grève générale pour défendre ce qui a été conquis et reconquérir ce qui a été perdu !**



**Face à ces évidences, le mouvement social n'a pour l'instant ni méthode, ni calendrier...**

C'est une autre redistribution des richesses créées qu'il faudra à nouveau exiger et, cette fois, obtenir. Sinon on ne pourra pas redonner à tous - privé et public - une retraite correcte après 37,5 de cotisations; et on ne pourra pas non plus (re)construire une Sécurité Sociale digne d'une société riche comme la nôtre.

**Une grève s'impose. Elle ne pourra s'arrêter que lorsque tous les textes régressifs des Balladur et Fillon sur les retraites seront abrogés, que lorsque les projets scélérateurs de Douste sur la Sécu seront retirés, remplacés par de vraies réformes, pas des retours au capitalisme du 19<sup>ème</sup> siècle!** Ce serait très facilement réalisable avec un partage entre Salaires et Capital équivalent à celui qui existait il y a une trentaine d'années.

Laissez croire que dans la situation actuelle on peut se contenter de pétitions et de quelques protestations polies serait une escroquerie. Des salariés l'ont compris et commencent à s'organiser. A l'intérieur des syndicats des regroupements émergent. A Paris les Unions locales CGT des 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> publient un tract «Pas touche à notre Sécu». Le Manifeste des 500, qui regroupe des militants CGT et FO, vient de lancer un appel. Une coordination nationale des hôpitaux de proximité a été mise en place à Sainte-Affrique (Aveyron). Des coordinations unitaires «Sauvons la Sécu» ont vu le jour dans de nombreux départements.

**Salariés, militants syndicaux de base, responsables locaux ou régionaux, il nous appartient d'organiser l'offensive à la hauteur de nos responsabilités.**

**Secrétaires généraux, membres des directions confédérales, il vous appartient d'organiser l'offensive à la hauteur de vos responsabilités.** Non, Messieurs Thibault, Mailly, Aschieri et consorts vous ne nous referez pas le coup de «la grève générale qui ne se décrète pas» ! Non Messieurs Thibault, Mailly, Aschieri et consorts vous ne nous baladerez pas de «temps forts» en «temps morts», de «temps morts» en «t'en crève» ! Non Messieurs Thibault, Mailly, Aschieri et consorts vous ne nous referez pas le coup de Maurice Thorez dans la version «Il faut savoir ne pas commencer une grève».

## La grève ? Oui, tous ensemble !

<p style="text-align: center;"><b>NON AU FICHAGE DES POPULATIONS LES TRAVAILLEURS SOCIAUX NE SONT PAS DES INDICS !</b></p>
--

**Un avant projet de loi sur la prévention de la délinquance est actuellement en discussion. Il prévoit de transformer les travailleurs sociaux en auxiliaires de police et de fichier tous ceux qui sont confrontés à un problème à un moment donné de leur vie. Chacun de nous peut être concerné !**

- ▶ Si demain, vous vous retrouvez au chômage,
  - ▶ Si votre famille est confrontée à des difficultés financières,
  - ▶ Si votre enfant s'absente souvent de l'école : nous devons le dénoncer au maire et vous serez convoqués afin de suivre un stage de parentalité et payer une amende de 750 euros. Est-ce la solution ?
  - ▶ Si vous êtes confronté(e) à des problèmes dans votre couple et que vous souhaitez en parler avec un travailleur social,
    - ▶ si votre couple se sépare,
    - ▶ Si à une période de sa vie, votre enfant commet un délit,
- Etc...

**Aurez-vous envie que votre vie et vos problèmes soient étalés devant les élus municipaux ?** Ceux-là mêmes qui ont de larges pouvoirs pour vous octroyer un logement, inscrire votre enfant en centre de vacances, faire accéder à un emploi municipal ?

Et si les travailleurs sociaux sont tenus de travailler en collaboration étroite avec la police et la gendarmerie, quelle confiance pourrez-vous leur faire ?

Croire que seule la répression peut régler les problèmes est une illusion. Si les services de police sont là pour faire respecter les lois, si les tribunaux sont là pour punir les délits, les travailleurs sociaux, eux, doivent pouvoir apporter aide, soutien, écoute, à ceux qui en ont besoin. Chacun son rôle !

Notre société est de plus en plus ultra libérale. Les richesses ne profitent qu'aux riches. La protection sociale (sécurité sociale, ASSEDIC, CAF, retraite, santé) basée sur la solidarité et le partage, est mise à mal. En conséquence, un grand nombre de personnels basculent dans la pauvreté et l'exclusion. Le projet fait de chacun d'entre nous un délinquant potentiel.

**Nous n'acceptons pas l'amalgame insupportable qui est fait entre pauvreté et délinquance**, transformant en suspects 9 millions de pauvres, dont 1 million d'enfants.

***On ne camoufle pas la misère sociale par la délation et la répression. Les réponses aux problèmes qui se posent s'inscrivent dans un autre choix de société !***

Premiers signataires :SNPES-PJJ / FSU ; Fédération Syndicale Unitaire 13 ; UD CGT 13 ; syndicat UGICT-CGT CAF 13 ; Syndicat CGT des employés CAF ; Syndicat Démocratique Unitaire 13 ; syndicat CGT conseil général 13 ; SAF Marseille ; Union Locale SAM-CNT ; Union Syndicale G10 Solidaires ; section SUD de l'ASSEA 13 ; syndicat Sud Santé-Sociaux 13 ; ATTAC Marseille ; LDH 13 ; MRAP ; CGT-ADDAP 13 ; USD Santé Action Sociale ; syndicat CGT SSSA ; Coordination de Provence contre le projet de loi Sarkozy/Raffarin ; CGT Union Fédérale Equipement 13 ; comité de chômeurs 13 ; collectif chômeurs CGT 13 ; étudiants en formation IMF et IRTS ; syndicat CGT de la ville d'Aubagne ; Ras l'Front 13 ; LCR 13 ; Robert BRET sénateur Bouches du Rhône ; Collectif « excluons l'exclusion » ; Ballon Rouge Soutenu par le Syndicat de la Magistrature 13.

# Rencontres et lectures à contre courant

## HOBOTb

(Lire NOVOST "nouvelle information" en russe). Le n° 19, janvier 2004, du bulletin qui affiche pour objet la "solidarité avec les travailleurs de l'ex bloc de l'Est" apporte un éclairage tout particulier sur l'autogestion ouvrière en Pologne, bientôt membre de l'Union Européenne et qui prépare activement cette entrée en mettant sur le carreau une partie du prolétariat. Si l'on peut s'interroger sur cette stratégie de lutte - il n'y a pas d'ilot autogestionnaire dans l'océan capitaliste, disons-nous en France dans les années 70 - elle n'en exprime pas moins la force d'initiative des travailleurs et peut freiner le mouvement de casse initié et impulsé par l'UE elle-même. Un autre développement traite de la condition faite aux "nelegaly", aux travailleurs illégaux en Russie. Véritable armée de réserve surexploitée, ces travailleurs ignorés des statistiques officielles, constituent une population de plusieurs millions de personnes, immigrées de l'intérieur et de l'extérieur, en but aux pires tracasseries administratives et policières.

Suivent un texte sur les luttes de classe ouvrière d'octobre 03 en Serbie, un article relatant la révolte du prolétariat rom dans lest de la Serbie et, pour finir, une déclaration des groupes anars sur le terrorisme en ex-Yougoslavie.

Le n° : 2 euros. Abonnement pour 6 numéros : 12 euros. Chèque à l'ordre de "HOBOTb", HOBOTb c/o CESL BP 121 25014 BESANCON cedex.

## Thèse de Benoît Mély

Benoît Mély était un militant de la laïcité. Dans ACC n°139 (octobre-novembre 2002) nous avons publié ses observations critiques sur *le rapport Debray* (commandité par J. Lang et que L. Ferry a mis en oeuvre, le but apparent étant d'introduire l'enseignement du fait religieux à l'école). Benoît Mély est décédé brutalement en juin dernier; il venait d'achever une thèse sur la question de la séparation des Eglises et de l'Ecole dans quelques pays européens (Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie, 1789-1914). Le sommaire, l'introduction et la conclusion de la thèse sont en ligne à l'adresse : <http://www.europe-et-laïcité.org/>

Un éditeur suisse, **Page2**, dont l'un des objectifs est de "déconstruire le discours néo-libéral dans les domaines économiques, sociaux, politiques et culturels" accepte de publier le travail de Benoît, avec la condition d'une garantie de souscription pré-vente pour 250 exemplaires minimum dont le prix à l'unité est de 30 euros. Si le nombre voulu est atteint, la publication pourra voir le jour à l'automne 2004. Cette maison d'édition est diffusée en France par Gallimard et a des liens avec des maisons d'éditions en Italie et en Allemagne, ce qui laisse espérer une traduction et une diffusion du livre dans ces pays.

Vous pouvez visiter le site internet : [page2@fastnet.ch](mailto:page2@fastnet.ch) (Le directeur de **Page2** et son équipe diffusent également une revue politique mensuelle **A l'encontre** (<http://www.alencontre.org>) dont nous avons repris des textes dans les n°151 (Janvier 2004) et 152 (Février-mars 2004) d'ACC).

Vous pouvez recevoir un ou plusieurs bons de souscription en vous adressant à Nicole Gallois, 18 rue des Hirondelles 29000 QUIMPER. Vous pouvez aussi obtenir des renseignements auprès de : [maryline.coffre@wanadoo.fr](mailto:maryline.coffre@wanadoo.fr)

## Les libertaires dans l'affaire Dreyfus

Les anarchistes sont le premier courant politique, avec les allemanistes (courant révolutionnaire d'inspiration anti-autoritaire) à s'engager, à la suite du "J'accuse" de Zola publié le 13 janvier 1898, avec leur propre logique, bien avant les guesdistes et Jaurès. Mais ça, bien évidemment, la mémoire sélective de l'historiographie républicaine officielle ne le dit pas... L'ouvrage de Jean-Marc Izrine, "**Les libertaires dans l'affaire Dreyfus**", retrace l'engagement des anarchistes dans le com-

bat contre la condamnation du capitaine Dreyfus et au delà, contre la peste antisémite. L'occasion également de faire revivre les débats et les polémiques suscités par l'Affaire dans le mouvement ouvrier de l'époque et de découvrir la personnalité du défenseur d'Alfred Dreyfus, l'anarchiste Bernard Lazare.

Jean-Marc Izrine, "**Les Libertaires dans l'Affaire Dreyfus**", Éditions Alternative libertaire/Le Coquelicot, 128 pages, illustré. 13 euros, chèques à l'ordre de "Le Coquelicot". A renvoyer à : Le Coquelicot, BP 4078, 31029, Toulouse cedex 4.

## Carnets d'un inspecteur du travail

35 heures, c'est la durée légale hebdomadaire, 48 heures c'est la durée maxima d'ordre public ? Quelle est la différence ? 13 heures supplémentaires. Connaissez-vous lopt-out ? En Grande-Bretagne, le salarié peut renoncer aux droits liés à son contrat de travail et effectuer plus de 48 h par semaine. Un système qu'il est question d'étendre à toute l'Europe. Qui gagne 27 % de salaire en moins en moyenne, à travail égal ? Une femme. Qui travaille et qui est pauvre ? 16 % des salariés qui sont à temps partiel, dont 60 % le subissent, 85 % de femmes, et 80 % de non qualifiés. Mais il y a aussi 2,8 millions de smicards à temps plein, pauvres aussi.

Quelle est la maladie professionnelle la plus répandue, et la moins déclarée ? Les Tms. Les troubles-musculo-squelettiques. Ensuite, dans l'ordre : la surdité, et l'amiante. Combien y a-t-il d'infractions au droit du travail par an ? Un million. Mais il n'y a que 427 inspecteurs du travail, 813 contrôleurs, soit 1240 agents de contrôle pour 15,5 million de salariés et 1,2 million d'entreprises. S'il y avait le double de sections d'inspection du travail, on constaterait deux millions d'infractions au droit du travail.

Qui veut supprimer le droit pénal du travail envers les employeurs ? MM de Virville, Fillon, Seillière, Madelin. Qu'est-ce qui est le moins puni quand il est délinquant ? Un patron.

Les "**Carnets d'un inspecteur du travail**" décortique le rapport de Virville et les projets du Medef de destruction du droit du travail au nom de la « grande loi sur l'emploi ». Il dit la vérité sur les vraies durées du travail... et les milliards d'heures supplémentaires, dont la majorité sont impayées : des « heures philanthropiques ». En quelques dizaines de tranches de vie, il décrit l'exploitation et la souffrance au travail... dans la France du XXI<sup>e</sup> siècle.

"**Carnets d'un inspecteur du travail**" Gérard Filoche Ed. Ramsay, 320 p. 21 euros

## Pas assez de volume !

La sortie en salles du film "**Pas assez de volume !**" fait partie des actions menées par "**Co-errances**" pour donner à voir, à entendre la vitalité d'oeuvres, de pensées, réfractaires à toute normalisation. C'est un film en deux chapitres de 70 minutes sur l'OMC. Le premier s'intéresse aux raisons de la création de cette institution internationale, le deuxième traite de l'AGCS. En se livrant à des détours à travers la musique, la photographie, le rêve ou le cauchemar, le film nous rappelle que le sens de la vie est irréductible à tout enfermement dans le champ de l'économie.

Pour connaître les dates et les lieux de projection déjà programmés consulter [www.co-errances.org](http://www.co-errances.org) "**Co-errances**" a fait le choix de ne travailler qu'avec des salles indépendantes. Les producteurs de ce film en format vidéo ne peuvent évidemment pas s'offrir la débâche de moyens marketing qui accompagnent les grosses affiches. C'est au public de lever les censures économiques : organisez des projections, et rendez-vous dans les salles, pour débattre de l'OMC en particulier, et de l'esprit du capitalisme en général !

Distribution : co-errances (Emilie Breugghe) - [emilie@co-errances.org](mailto:emilie@co-errances.org)



# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

**A CONTRE COURANT**

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 02/05/2004



**Dédé n'en croit pas son crayon !**



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J. FORTCHANTRE / B. SCHAEFFER  
SEB / A. ET D. WALTER

## Sommaire

- Page 1 ... Edito (d'AL) : Ne pas laisser faire les spécialistes !
- Page 2 . L'impérialisme nord-américain, facteur de crise n° 1
- Page 3 et 4 .... Victoire de "la" politique, mort "du" politique
- Page 5 et 6 ..... Les sinistres projets De Virville - Fillon
- Page 7 et 8 ..... Les enjeux d'une lutte au CNFPT
- Page 9 ..... AME : Chronique d'une catastrophe annoncée
- Page 10 et 11 ..... Texte du "Manifeste des 500"
- Page 11 ..... Appel pour construire une réseau interpro
- Page 12 ..... Sortir de l'impasse
- Page 12 ..... "Jusqu'au retrait de la loi"
- Page 13 ..... Et la grève, bordel ?
- Page 14 ..... Non au fichage des populations
- Page 15 ..... Rencontres et Lectures
- Page 16 ..... Dédé n'en croit pas son crayon

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE